

Publicités et annonces : ETIENNE Liliane
Voie de Saive, 52 • 4630 Tignée • Tél. 04 377 38 79
Editeur responsable : Jeannot RYAVEC
Rue de Booze, 40 • 4670 Blegny • Tél. 04 387 84 07
Les collaborateurs sont responsables de leurs écrits.
A.S.B.L. Blegny-Initiatives -C.B. 930-0070698-49

N° 356
34^e ANNÉE
24/05/2005

Bureau
de dépôt
BLEGNY

MENSUEL D'INFORMATIONS GENERALES ET REGIONALES
DE L'A.S.B.L. BLEGNY INITIATIVES • Localités desservies : Barchon,
Blegny, Bolland, Cerexhe-Heuseux, Dalhem, Feneur, Housse, Julémont,
La Motte, Mortier, Saint-André, Saint-Remy, Saive, Trembleur, Rabosée,
Wandre, Xhavée

Célia : des remerciements et des nouvelles

Mille mercis pour les 800 entrées lors des matches de gala organisés par le Service des Sports de la Province de Liège au profit de Célia et de l'A.S.B.L. A.E.C. (Aide aux enfants cancéreux) de la Citadelle.

Nous remercions, bien sûr, le public venu en nombre mais aussi tous les footballeurs, arbitres et personnalités sportives, les employés du C.R.E.F., de Blegny-Mine, du Chalet, l'Administration Communale de Blegny, la Jeunesse de Blegny ainsi que tous les bénévoles venus donner un coup de pouce.

Le bénéfice net a été de 5500 €. Nous avons décidé de verser 4.200 € à l'A.E.C. A force de parcourir les couloirs de l'hôpital, nous avons constaté que beaucoup d'enfants et de familles, dans notre cas, n'avaient pas le soutien formidable que nous avons eu à Blegny. L'A.E.C. aide tous les enfants et leurs familles durant des mois et même des années de traitement. Nous avons été témoins de situations bien plus compliquées et dramatiques que ce que nous vivons actuellement. Il nous paraissait naturel de leur apporter notre soutien. Alice et Célia ainsi que d'autres enfants devraient partir dans le courant de l'année 2006 à Euro Disney avec une équipe médicale (médecins, infirmières et éducateurs). Ce séjour est organisé par l'A.E.C.

Célia, pour le moment va bien. Il y a déjà 140 jours qu'elle a été greffée. Les résultats de la première ponction de moëlle osseuse sont très bons, sa moëlle contient 100 % des cellules d'Alice. La leucémie est donc en rémission. On ne peut pas encore parler de guérison, le chemin sera encore long mais nous pensons que le plus pénible est passé.

Célia est actuellement à la maison, elle se rend tous les vendredis à l'hôpital pour des contrôles et des transfusions. Tout doucement, elle retrouve ses forces et son sourire. Les deux choses les plus difficiles pour elle sont le régime alimentaire très strict qu'elle doit suivre et l'isolement dans lequel elle est obligée de rester. Alice, sa grande soeur est toujours attentionnée, compréhensive et formidable avec elle.

Notre plus grand bonheur est de revoir nos deux puces jouer ensemble durant des heures et retrouver leur complicité.

Encore merci à toutes et à tous.

Anne et Thierry Martin.

Sèche-linge AWZ 7813



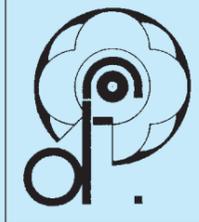
- Sèche-linge électronique à condensation 6^{me} sens
- 7 programmes dont Délicat Plus
- Grand tambour en INOX : capacité 5 kg
- Porte extra large de 43 cm.
- Diagonal Airflow System : pour un résultat de séchage uniforme et rapide
- Aération 9 min
- Minuterie 60 min
- Anti-froissage 60 min

429€

TVA, recupel et livraison comprise

T.V. • VIDEO • ELECTROMENAGER
Maison Grosjean
S.P.R.L.
Rue Entre-deux-Villes, 2
4670 BLEGNY
Tél. 04 387 51 10
Fax 04 387 78 61
e-mail : maison.grosjean@swing.be • Internet : www.exellent.be/grosjean

Horticulture DASSE à Blegny



vous propose un vaste choix de plantes
printanières pour jardins, bacs et parterres

Bulbes, rosiers, arbustes.

Egalement en nos établissements :
terreaux, engrais, etc...

Ouvert de 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 18 heures 30

31, rue de l'Institut
Tél. 04 387 42 08

BLEGNY

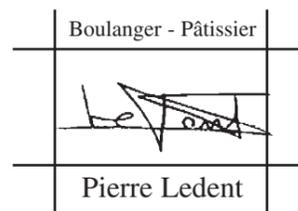
Nous fêtons les papas le 12 juin
CHAUSSURES • SANDALES • PANTOUFLES
PORTEFEUILLES OU PARAPLUIES

Autant d'idées cadeaux utiles et agréables à lui offrir

Chaussures Lehane

Rue Entre-Deux-Villes 47 - 4670 BLEGNY - Tél. 04 387 45 18
MÊME MAISON - VISÉ - HERVE - WAREMME

0305



Boulangier - Pâtissier

Pierre Ledent

*Bientôt le soleil
brillera sur
les terrasses;
ce sera le temps des barbecues.*

*En ces beaux jours, pâquerettes, marguerites et belles de jour
(nouveautés en graines fruitées et de fleurs),
feront le bonheur des spécialistes de l'excellente cuisson au barbecue.*

Le soleil brille aussi dans les cœurs ;

*c'est la fête des pères ;
gâteaux spéciaux et grandes tartes «roues de charette à l'ancienne»
feront frémir vos papilles gustatives.*

Pierre Ledent

**BOULANGERIE
PATISSERIE**

Rue Entre-deux-Villes, 59
4670 BLEGNY
Tél. 04 387 42 16

LHOIST Fernand

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

Devis
gratuit



Maçonnerie - Bétonnage - Chape - Carrelage - Klinkers
Route de Monceau, 13 4606 St-André (Dalhem)
Tél. après 17 heures : 04 387 66 41

ELECTRICITE GENERALE
CHAUFFAGE A ACCUMULATION

FAVRAY

JEAN-LUC

21, RUE ANDRE RUWET - 4670 BLEGNY
04 387 79 32

Alain DONNAY

S.P.R.L.

ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT



**TOITURE - SANITAIRE
PETITE MAÇONNERIE
& TRANSFORMATION**

Tél. : 04/387 74 86

Fax : 04/387 79 91

Rue Troisfontaines, 76 4670 BLEGNY



S.P.R.L. **Bureau d'Affaires ASSUREA**

(Pierre Arnolis - Quarto Jean-Pierre)

- Assurances particuliers et audit entreprise
- Crédits hypothécaires : prêts jeunes, sociaux, Région wallonne
- Financements auto, but mobilier et autres
- Prêts personnels
- Conseil patrimonial (placements avec ou sans risques)

Des professionnels qui assurent !

Agence de Bellaire : rue de l'Arbois, 2 - 4610 BELLAIRE
Tél. 04 377 42 20 - Fax 04 377 52 43 - GSM 0495 304 903 - Site : www.arnolis.be

CLAESEN Marie-Noëlle

Diététicienne

Sur rendez-vous se rend à domicile

Cabinet
rue Lt Jungling, 2 - 4671 Barchon



Tél. 04 387 74 94

10^e anniversaire : Henri Dubois



Plus près de toi Seigneur.

Tu veilles sur nous
comme tu l'as fait ici bas.
Ton amour et ta bonté
sont à jamais gravés dans
nos cœurs.

On ne t'oublieras jamais.

Ton épouse,
tes enfants
et petits-enfants

MENUISERIE
COLLARD S.P.R.L.

Place du Village à Mortier

T. 04 387 40 57

Nouveau

- Réalisation de terrasses en bois Bankirai à fixation invisible.
- Bardages extérieurs en bois.
- Toute menuiserie.
- Rénovation de vieux bâtiments

Comptes

Placements

Bons de caisse
Obligations belges et étrangères
SICAV
Branche 23...

Crédits

Prêts personnels
Financements auto...
Travaux maison
Crédit revolving
Prêts hypothécaires
grâce au recours à
différents organismes

Renseignez-vous auprès de l'agent EURAL près de chez vous :

Adressez-vous à :
Jean-Marie FASTRE
Thier du Ry, 1 à 4671 Barchon
Tél. 04.387.76.29



NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS.

Agence ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30, le mercredi de 14 h à 18 h et le samedi de 9 h 30 à 12 h et sur rendez-vous.

Cercle horticole blegnytois

Vin de rhubarbe

Recette 8-4-9 : 8 kg de rhubarbe, 4 kg de sucre, 9 l d'eau.

Etape n° 1 : nettoyer la rhubarbe avec un linge sec. La couper en morceaux de 1 cm. La passer dans un fouloir ou un «passe-vite». Faire bouillir la moitié de l'eau avec la moitié du sucre. Refroidir à 70 °C. Ajouter le sirop à la rhubarbe et couvrir. Laisser mariner ce moût 48 heures.

Etape n° 2 : Pressez le moût et verser le jus dans une dame-jeanne munie d'un barboteur.

Etape n° 3 : Faire bouillir le reste de l'eau et du sucre. Refroidir à 20 °C. Ajouter au jus.

Etape n° 4 : Mélanger un demi-paquet de levure (21 gr), une cuiller à soupe de sucre et un peu d'eau tiède dans une tasse. Verser dans la dame-jeanne.

Etape n° 5 : Placer la dame-jeanne à l'abri de la lumière. La fermentation durera environ 2 semaines jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de gaz.

Etape n° 6 : Laisser encore reposer un mois. Ensuite filtrer et mettre en bouteilles !

Prochaine activité : «La taille des arbustes à fleurs», par Monsieur Ferrière, le 24 mai à 19 heures 30 au réfectoire de l'école communale de Blegny.

Entrée gratuite.

Le Comité.

Brocante

Où : Trembleur
rue Chemin des morts
devant l'école communale

Quand : Samedi 4 juin 2005
de 10 à 16 heures.

Emplacement gratuit.

Petite restauration et boissons.
(vendues exclusivement à l'école par le Comité Scolaire)

Rue interdite aux véhicules dès 10 h.

Organisation : Comité Scolaire de Trembleur

Avec le soutien de l'Administration communale de Blegny.

Samedi 28 mai 2005

dès 19 heures

Salle Saint-Jean Berchmans

BLEGNY
**Grande
fête
de clôture**

Invitation cordiale à tous.

5^{ème} édition d'ENFANFARE

Festival de musique et de chanson
pour enfants

24 et 25 septembre 2005

APPEL AUX ASSOCIATIONS

C'est le week-end des 24 et 25 septembre 2005 qu'aura lieu la 5^e édition d'ENFANFARE.

En 2002, environ 8000 personnes avaient participé à cette manifestation familiale. Elles étaient 10.000 en 2003 et plus de 10.000 en 2004.

Cette année encore, le spectacle sera d'une qualité toute particulière. On nous annonce ainsi la participation d'Urban Trad, Musta Largo, Perry Rose...

La manifestation se tiendra encore dans le centre de BLEGNY et permettra aux associations qui le souhaitent, de participer à l'événement.

Les quatre premières éditions ont montré que la formule de participation offerte aux associations est particulièrement intéressante pour celles-ci. En effet, elles peuvent bénéficier de toute l'infrastructure et de toutes les promotions effectuées à l'occasion du festival, pour venir vendre leurs boissons ou leurs produits de bouche, tout en conservant le bénéfice intégral de leur vente. La seule rétribution qui leur est demandée est minime et est destinée évidemment à permettre au Comité organisateur de supporter le coût des infrastructures.

Toutes les associations ayant participé aux quatre premières années, nous le savons, seront encore présentes en 2005.

Il est néanmoins encore possible, pour les associations qui seraient intéressées, de s'inscrire d'ores et déjà en prenant contact avec Monsieur Barthélémy GUYOT, rue du Plaidoir, 15 à 4670 BLEGNY, Tél. 04/387.46.12, Nicolas HENVAUX, allée des Cerisiers, 26 à 4671 HOUSSE, Tél. 04/387.44.80 ou Ingrid ZEGELS, rue Troisfontaines, 11 à 4670 Blegny, Tél 04/345.97.31. Ils se tiendront à leur entière disposition pour leur fournir tous les renseignements complémentaires.

Une réunion générale d'informations à l'intention des associations qui se seront manifestées aura lieu le jeudi 23 juin 2005. Un courrier vous informera plus amplement des détails de cette réunion.

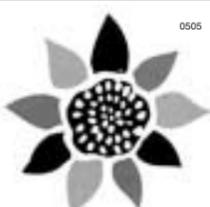
Nous aurons par ailleurs largement l'occasion de reparler du contenu du festival dans ces colonnes.

Le Comité.

Le centre de beauté
Jacqueline
 fête ses 30 ans

Pour cette occasion, il a fait peau neuve.
 Jacqueline vous invite toutes et tous à découvrir
 le nouveau relooking de son centre.

Jacqueline.




Rue des Roches, 6 • 4670 Blegny
 Tél. 04 387 52 50
 jacqueline.donnay@skynet.be
 www.esthetics-centers.com

jicé Conditions spéciales à l'occasion
 du 45^e anniversaire

S.A.
 CUISINES
SCHMIDT

45^{me}

Venez nous rendre visite

25 CUISINES EXPOSEES,
 PLUS DE 2000 COMBINAISONS
 POSSIBLES

Devis gratuits réalisés par des
 architectes d'intérieur.

Montage et service après-vente
 GRATUITS

GARANTIE 10 ANS SUR MEUBLES ET
 20 ANS sur glissières et charnières

AVEC ELECTROMENAGER
 DES PLUS GRANDES MARQUES :
 AEG SIEMENS NEFF
 KUPPERBUSCH NOVY
 MIELE SCHOLTES
 ARISTON
 GENERAL ELECTRIC

Chaussée de Tongres, 348 à Rocourt Tél. 04 263 48 39 - Fax 04 247 03 77
 Ouvert de 9 h à 18 h 30 www.jice.meubles.be

ENFANFARE 2005 : appel aux talents blegnytois!

La 5^e édition du festival ENFANFARE, le plus grand festival de Wallonie de musiques et de chansons pour enfants, aura lieu à Blegny les 24 et 25 septembre prochains. D'ores et déjà, le programme sera au moins aussi alléchant que les autres années. On annonce ainsi, outre les habituels ateliers musicaux, les animations de rue, les spectacles dans les différents chapiteaux, la participation de Mousto Largo, de Perry Rose et d'Urban Trad.

Les écoles et l'académie de musique de Blegny Visé seront aussi de la partie. Bref, du tout grand spectacle en perspective et, comme chaque année, beaucoup de bonheur dans la tête et les yeux des enfants.

Cette année, tout particulièrement, le festival veut mettre en lumière les talents amateurs, jeunes et moins jeunes.

Nous voulons donner la possibilité à toutes celles et tous ceux qui veulent participer activement à la fête de pouvoir le faire : en chantant une ou plusieurs chansons, en aidant à l'animation d'un atelier musical, en participant aux spectacles du village musical,...

Très concrètement, si vous avez un (petit ou grand) talent musical, si vous avez envie de le faire partager aux enfants qui seront présents, différentes possibilités vous seront ouvertes. Ne soyez pas timides, n'hésitez pas : à ENFANFARE, il y a de la place pour tout le monde.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez prendre contact soit : avec Barthélémy Guyot (04/3874612), soit avec Daniel Daix (0475/448587)

Ils vous donneront davantage de détails.

A bientôt.

Le comité

Le mot du bourgmestre : le commerce, c'est aussi la vie.

Ce qui nous plaît dans nos villages, c'est qu'il fait bon y vivre. Non pas y vivre au milieu du désert, mais y vivre avec les autres : se rencontrer, se parler, et, même si on n'est pas toujours d'accord sur tout (la vie manquerait alors de sel...), pouvoir en tout cas discuter. Eviter les villages «dortoirs», continuer à vivre dans des villages conviviaux, comment faire? Evidemment, obtenir de tels résultats n'est pas le fruit du hasard, mais la conjonction de différents éléments.

Tout d'abord, une vie associative (culturelle, sportive, folklorique) particulièrement riche, grâce à l'action de tous les bénévoles qui s'y investissent et au soutien des autorités publiques, notamment en matière d'infrastructures.

Ensuite, un cadre de vie qui s'y prête : endroits de convivialité, aménagements de trottoirs, de zones de verdure, de places de village, etc...

Mais, ce qui est aussi important dans cette optique, c'est le commerce de proximité. Le village qui n'a pas de commerce, c'est un village un peu mort.

L'activité commerciale concerne donc non seulement les commerçants eux-mêmes, mais, au-delà, la vie du village.

Dans les villages qui forment l'entité de Blegny, comme dans beaucoup de villages de Wallonie, la concurrence des grands centres commerciaux développés «à l'américaine» a évidemment causé pas mal de dégâts. Dans certaines rues, on peut le constater rien qu'en voyant le nombre de vitrines, qui, désormais, ne sont plus consacrées à un commerce. Ce mouvement est-il inéluctable?

Depuis plusieurs mois, l'administration communale réfléchit au problème : comment, au centre de nos villages, contribuer à maintenir l'activité commerciale de proximité, en soutenant les commerces existant, et mieux, comment la développer tout en respectant la taille humaine?

De nombreux contacts ont été pris et c'est suite à ceux-ci qu'a eu lieu le 29 avril dernier une importante réunion à laquelle participaient des représentants et collaborateurs du ministre Jean Claude Marcourt, Ministre wallon de l'économie.

Cette réunion a permis d'exposer comment, dans 16 villes de Wallonie, et ce depuis plusieurs années, des méthodes de gestion sont mises en place afin de dynamiser le commerce, en fonction des besoins locaux.

La méthode est très rigoureuse et très simple à la fois il s'agit de bénéficier du soutien pratique de professionnels compétents mis à disposition par la Région Wallonne, en associant les autorités publiques (administration communale et région wallonne) d'une part, les partenaires privés (associations de commerçants, experts locaux,...) d'autre part, afin de mettre en place une stratégie de développement adaptée à la demande et aux besoins. Les résultats enregistrés dans les expériences en cours sont encourageants.

A la fin de cette réunion, le représentant du ministre a précisé que Blegny pourrait peut-être, dans un proche avenir, devenir le premier village pilote de Wallonie en la matière. Ce serait un précieux soutien pour tous ceux qui veulent travailler de façon constructive à l'avenir de nos villages, pour faire en sorte qu'ils restent des villages où il fait bon vivre.

Marc Bolland, Bourgmestre

L'Europe de demain 1^{re} partie : un idéal constitutionnel

Le futurologue et essayiste Jacques Attali, qui fut conseiller du Président Mitterrand, envisageait en 1998 quatre futurs possibles pour l'Europe : soit la création d'une Union fédérale, comme les Etats-Unis d'Amérique, qui développerait ses propres politiques étrangère, économique et de défense unifiée; soit un élargissement rapide du marché (ce qui fut le cas en passant de 15 à 25 membres) commun qui, en l'absence d'une adaptation corollaire des structures politiques, deviendrait une sorte de grande foire commerciale au sein de laquelle les différents pays membres se livreraient à une féroce concurrence ; soit, encore, un rapprochement avec les USA de manière à développer une sorte de supra Union économique (et aussi un peu militaire) en vue de faire front à l'émergence de la Russie et des grands pays d'Asie comme la Turquie, l'Inde et évidemment la Chine; soit, enfin, la création d'une Union continentale, donc sans les USA mais avec la Russie et la Turquie.

Quelques années plus tard, on se rend compte que le scénario qui se dessine est un *melting pot* des deux premières hypothèses d'Attali. Les deux dernières, quant à elles, même si elles restent possibles, ne semblent pas en voie de se réaliser puisqu'il n'y a pas de rapprochement unanime de l'Union européenne avec les USA, nonobstant le soutien indéfectible des Anglais (l'Angleterre a toujours été le «pied-à-terre» des Etats-Unis en Europe) et le copinage un peu opportuniste des Italiens et des Espagnols à l'égard du Président Bush lors de sa campagne irakienne. Il n'y a, par ailleurs, pas non plus de rapprochement significatif avec la Russie. Enfin, la Turquie, a vu son entrée dans l'Union postposée.

Ce serait donc vers une Union fédérale élargie que nous irions. Mais comment cela fonctionnera-t-il? Qui aura le véritable pouvoir de décision : les Etats membres ou les Institutions européennes? Ce devrait être au Traité constitutionnel de régler ces questions et de donner, s'il le peut, à l'Europe une dimension nouvelle.

Car l'Europe se cherche. Entre la volonté de plus en plus nette des Institutions européennes, Parlement en tête, d'exercer un pouvoir politique réel et les résistances de certains gouvernements nationaux, soucieux de préserver leur souveraineté et de ne pas mécontenter leurs concitoyens qui sont aussi leurs électeurs, son cœur balance. Le fond du problème s'inscrit dans l'histoire européenne elle-même. Aux Etats-Unis, la population des différents Etats est essentiellement composée des descendants des colons européens, de ceux de leurs esclaves africains et, plus récemment, d'immigrés latino-américains et asiatiques. Sans oublier évidemment quelques individus de souche autochtone, les fameux «indiens», quand la rage civilisatrice des colons n'a pas purement et simplement éliminé leur groupe ethnique. Il n'y a donc pas, à proprement parler, une histoire des Etats d'Amérique qui serait distincte et antérieure à celle des Etats-Unis eux-mêmes, pas même au cours de la guerre de Sécession (1861 - 1865) puisque c'est en confédération que onze Etats du Sud s'opposèrent au Gouvernement de l'Union. La victoire de ce dernier confirma que le pays ne se composait pas d'États semi-indépendants, susceptibles de s'opposer aux autres quand leur intérêt le commande, mais formait au contraire une nation supra-étatique, une et indivisible. Au contraire, jusqu'après la seconde guerre mondiale, l'histoire de l'Europe est celle de ses pays. Au niveau international, ils se sont unis, affrontés, envahis, aimés puis haïs entre eux. Au niveau national, ils se sont développés de manière différente, avec des bonheurs divers, selon des modèles économiques et politiques hétéroclites. Cette Histoire a conforté des individualismes nationalistes qui n'existent pas aux Etats-Unis et représentent le plus fort frein à la création d'une véritable Union fédérale européenne.

Le passage du modèle actuel à une Europe fédérale, dotée d'une Constitution et d'Institutions souveraines ne relève donc pas de la seule ingénierie juridique : il y a à entreprendre un énorme travail de conscientisation et d'éducation des citoyens. En effet, ce passage «requiert non seulement - au-delà des espaces publics nationaux - une procédure démocratique, mais encore une pratique commune de formation de l'opinion et de la volonté, nourrie aux racines d'une société européenne de citoyens et développée dans une arène européenne», ainsi que l'écrit le philosophe allemand Jürgen Habermas dans un beau livre publié chez Fayard et intitulé «Après l'Etat-nation. Une nouvelle constellation politique». Ce n'est pas seulement une union économique et juridique qu'il faut renforcer, mais une nation européenne qu'il faut engendrer.

Bertrand Demonceau.

1 ATTALI, J., Dictionnaire du XXI^e siècle, Ed Fayard, 1998.

Invitation

Les membres de la Confrérie de Saint Jean Baptiste, patron de la paroisse de Housse vous invitent à leur messe d'offrande le dimanche 25 juin à 11 heures en l'église de Housse.



Durant la messe, les bénéfices de la collecte serviront à faire célébrer des messes pour les membres défunts de notre communauté paroissiale.

Raymond Pierre

Remerciement

Le mercredi 23 avril et le jeudi 24 les enfants du home d'accueil de la communauté française de Saive vendaient des œufs en chocolat afin de pouvoir partir en excursion à Fantasiland. Les enfants, l'équipe éducative ainsi que Madame l'Administratrice vous remercient énormément de votre chaleureux accueil et de votre générosité, grâce à vous, ils vont passer un très bon moment. Merci de tout coeur.

Des problèmes de poids ?

Besoin d'aide...

Il est possible de mincir et de contrôler votre poids à vie.

Venez à un rendez-vous sans engagement et découvrez comment ?

Marc Lekaene 04 362 07 16
marc.lekaene@skynet.be

Blegny Initiatives Magazine

TARIFICATION DES PUBLICITES

(à partir du 1^{er} août 2004)

1/20 page	8 x 5,5 cm 4 x 11 cm	35 €
1/10 page	8 x 11 cm	60 €
1/4 page	20 x 14 cm	125 €
1/2 page	20 x 21 cm	230 €
1 page	40 x 28 cm	420 €

Publicité à communiquer avant le 5 du mois.

ENTREPRISE DE PLAFONNAGE

S.P.R.L.

BOURDOUXHE Armand

7, Avenue Albert 1^{er} 4607 DALHEM
Tél. 04 379 37 41 - Fax 04 379 04 06
G.S.M. 0475 80 73 57

Toute la Gamme



Au garage

THOMASSIN

Grand choix de voitures d'occasion

Rue de la Station, 39 BLEGNY
Tél. 04 387 41 08

Après 19 h : tél. 04 376 67 37
Ouvert tous les jours jusque 18 h 30

ZONE DE POLICE DE LA BASSE-MEUSE

LES ALARMES : Que devez-vous faire ?

Concrètement, quelles sont les mesures que vous devez prendre lors de l'installation d'un système d'alarme (A.R. du 19 juin 2002)?

- 1 - Le système d'alarme doit être installé par l'utilisateur ou par une entreprise de sécurité.
- 2 - Avant la 1^{re} mise sous tension, l'entreprise de sécurité doit contrôler la conformité de l'installation.
- 3 - A la 1^{re} mise sous tension, l'entreprise de sécurité remet à l'utilisateur un carnet dont elle aura rempli les rubriques prévues.
- 4 - L'utilisateur doit compléter les autres rubriques applicables à son système, et doit conserver ce carnet près de l'unité centrale.
- 5 - Dans les 5 jours de la 1^{re} mise sous tension, l'utilisateur doit faire une déclaration de l'installation auprès de son commissariat local, lequel apposera un cachet sur le carnet.
- 6 - Si le système est pourvu d'une sirène extérieure, il doit également être pourvu d'un signal lumineux extérieur qui émet des signaux lumineux en cas d'alarme

- 7 - En cas d'alarme, la sirène ne peut produire des signaux sonores que pendant 3 minutes maximum, et 8 minutes maximum en cas de sabotage de l'alarme.
- 8 - On ne peut connecter au système d'alarme de composants qui puissent gêner l'intervention efficace des services de secours ou qui puissent occasionner des lésions aux personnes.
- 9 - L'utilisateur d'un système d'alarme doit conclure un contrat d'entretien avec une entreprise de sécurité. Lors de chaque entretien (au moins une fois par an), l'entreprise de sécurité remplit la rubrique prévue du carnet.

Les points 6 et 7 sont également d'application pour les installations antérieures au 29 juillet 2002, de même que l'utilisation du carnet prévu (à demander à l'entreprise de sécurité ayant installé le système d'alarme).

Remarques :

- Il est interdit de signaler directement une alarme aux services de police (par ex. : transmetteur téléphonique).

- Trois fausses alarmes dans le mois entraînent obligatoirement la coupure du système.
- S'il y a trois fausses alarmes dans un délai d'un an, la police peut imposer la vérification de l'installation.
- Toute fausse alarme donne lieu à rédaction d'un PV et est sanctionnée d'une amende de 25 € à 25.000 €.

En cas de fausse alarme technique, l'utilisateur doit faire vérifier son installation par une entreprise de sécurité. Dans les 10 jours il doit présenter au service de police compétent un certificat attestant de la vérification de l'installation par une entreprise de sécurité agréée.

- La fausse alarme due à une erreur de manipulation n'est pas sanctionnée. Néanmoins, s'il y a plus de 3 alarmes dues à des erreurs de manipulation, l'utilisateur peut être sanctionné par une amende administrative.

Pour la Zone de Police Basse-Meuse, MOOR Paul, Inspecteur Principal.

BLAISE LE BLAIREAU

La flore et la faune d'une contrée constituent un héritage irremplaçable de l'évolution biologique, on doit pourtant constater que partout la flore sauvage est menacée par l'emprise de l'homme sur ses habitats et ses refuges.

Pourquoi bientôt un musée?

Depuis trois-quarts de siècle, la flore belge a perdu des centaines d'espèces et beaucoup d'autres sont devenues si rares qu'elles confinent à l'extinction. Par la dénaturance de nos paysages, par les processus de pollution et par une destruction massive à l'aide des herbicides afin que «selon certains gestionnaires, il fasse «propre», on finira par vivre sans plantes sauvages. La protection de la vie sauvage n'est pas uniquement un problème de législation, mais bien un problème d'utilisation du sol. Sa destruction réside souvent dans l'ignorance à comprendre et plus souvent dans l'impuissance à contrôler l'enchaînement des causes et des effets. Si des efforts importants sont consentis chaque année pour l'achat ou la subvention de réserves naturelles cela ne suffit pas à endiguer l'érosion du patrimoine naturel, il est donc primordial que nos gestionnaires continuent «à mouiller leur maillot.»

Super la campagne «FAUCHAGE TARDIF - ZONE REFUGE»

Cette campagne encourage les communes à opter pour une gestion différenciée des accotements, fossés et talus routiers. En respectant les règles élémentaires de sécurité routière, ces endroits sont fauchés tardivement (au plus tôt début août), ce qui permet à un grand nombre de plantes, d'animaux et de champignons de trouver des conditions de vie favorables à leur développement. Afin de maintenir les bords de routes aptes à la vie, l'usage des herbicides est interdit sur les accotements, talus, et autres terrains du domaine public faisant partie de la voirie ou y attenant (arrêté de l'exécutif wallon du 24 avril 1986).

Bientôt : «ouverture d'un musée de la flore sauvage»



Le fauchage tardif «un pulvérisateur écologique»

La végétation des bords des routes attire une série d'animaux parmi lesquels beaucoup sont capables de réguler, à l'un ou l'autre stade de leur développement, les populations qui ravagent nos cultures (les pucerons notamment). Ces espèces sont définies comme des auxiliaires (les coccinelles, les syrphes, etc.) qu'il convient d'encourager. Les insectes butineurs ont également un rôle très actif dans la pollinisation des cultures et des arbres fruitiers notamment.

L'herbicide et son effet «boomerang»

L'utilisation d'herbicides est souvent la plus mauvaise forme d'entretien car ils permettent après l'élimination du tapis végétal une colonisation par des plantes souvent indésirables (comme les chardons). Le maintien d'un tapis végétal fermé sur les bords des routes constitue la meilleure garantie pour éviter tout risque de prolifération des plantes non désirées.

Il est aussi prouvé que le fauchage tardif ne provoque pas la prolifération des plantes souvent qualifiées de «mauvaises herbes» car celles-ci sont principalement des plantes annuelles, pionnières (elles croissent sur des sols nus) et nitrophiles (elles croissent en général sur des sols riches en nitrates). A l'inverse des espèces observées sur les bords des routes qui sont principalement des plantes vivaces qui ne trouvent pas des conditions de croissance optimales dans les terres de cultures.

En conclusion, nous pouvons espérer que le fauchage tardif pourra se généraliser sur le pays de Herve en espérant ainsi pouvoir conserver toutes les formes de notre patrimoine naturel.

Biblio : La vie sauvage emprunte aussi nos routes «Région Wallonne».

Voyages 2005 à Auschwitz-Birkenau

Comme promis, voici les renseignements pratiques à l'organisation du voyage à AUSCHWITZ-BIRKENAU

Celui-ci aura lieu pendant la semaine de congé de Toussaint du vendredi 28 octobre au mercredi 2 novembre 2005 (6 jours / 3 nuits), départ en soirée.

- Le samedi 29 octobre, arrivé à PRAGUE à 9 h 00 et visite de la ville
- Le dimanche 30, départ pour CRACOVIE
- Le lundi 31, visite des camps d'AUSCHWITZ-BIRKENAU

• Le mardi 1^{er} novembre, journée libre à CRACOVIE

• Le mercredi 2, retour sur la Belgique

Les visites de PRAGUE, AUSCHWITZ et CRACOVIE sont prévues avec des guides francophones.

Les prix du voyage sont:

Pour les étudiants : 250 €.

Pour les adultes : 280 € (chambres doubles + 25 € / 1 pers.)

Une réunion pour les inscriptions et renseignements se tiendra le Vendredi

17 juin 2005 à 20h00 dans la salle de gymnastique de l'école St-Joseph, rue de l'institut à BLEGNY.

Le voyage se fait en collaboration avec les voyages LEONARD de BARCHON en car de luxe.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter M. Serge ERNST au 0474/400.734 ou sur serge.ernst@skynet.be

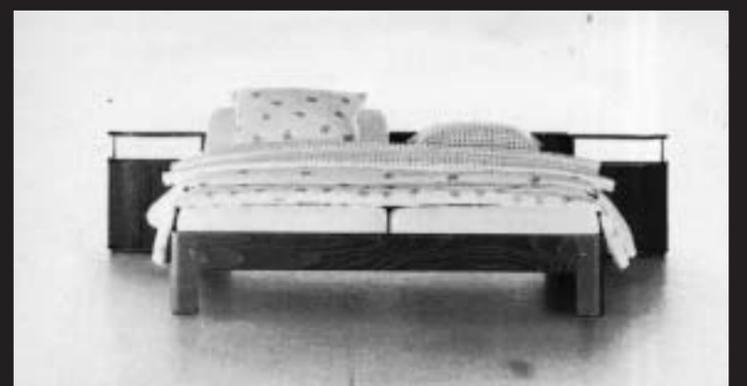
Pour l'ASBL Agora, Serge ERNST.

jicé Meubles

Spécialiste du meuble contemporain dont salons, salles à manger et chambres à coucher



Venez découvrir la gamme 2005



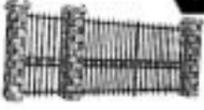
auping

Centre conseil pour votre literie

Chaussée de Tongres, 348
4000 Liège / Rocourt
Tél. 04/263.48.39 - 04 263 76 57
Fax 04/247 03 77
www.jice-meubles.be
Parking aisé

Ouvert de 9 à 18 h 30 Fermé le dimanche

Portails **VOLDERS** Défenses de fenêtres
Nicolas
 Ferronnerie artisanale
 Constructions métalliques
 Aménagement int. & ext. de véhicules utilitaires




Rue Mosty, 24B • B 4671 SAIVE • ☎ + fax : 04 362 34 92

centea banque du Groupe KBC

SUR LIVRET D'ÉPARGNE À PARTIR DU 1^{ER} JUIN :

1,5 % + 2 %

AGENCE ERIC DEPRez Ouverte tous les matins du lundi au samedi
 Rue Entre-deux-Villes 51/3 - 4670 BLEGNY - Tél. 04 387 79 95
 E-mail : deprez.eric@skynet.be Internet : www.centea.be

A l'occasion des noces d'or de sa tante Marie et de son oncle Henri, Damien Poumay nous a gratifié de ce magnifique poème.

Un amour cinquante fois renouvelé

*L'idée que l'on peut se faire de l'amour,
 C'est qu'il prend tout son temps
 Il ne se presse pas, il ne se compte pas.
 Ni en chiffres, ni en saisons, ni en moissons.
 L'amour vit jour après jour,
 Il s'embellit toujours à foison.
 Il peut bien y avoir des larmes, des sourires, des frissons
 Des émois, des rires et des joies,
 La vie toujours porte l'amour au delà
 De tous les embarras.
 Ceux-là même sont toujours
 Au service de l'amour.
 Qui petit à petit,
 Un jour s'habille tout en or.
 Puis un autre on se rend compte
 Que l'on est en possession,
 Du plus grand, du plus précieux des trésors.
 Tout est prétexte à de belles émotions,
 Les enfants ont grandi, les petits-enfants grandissent
 Bien sûr on a un peu vieilli mais bien moins vite qu'ils n'ont grandi.
 Alors on les regarde et on ressent tout ce que l'on a semé
 D'amour depuis de nombreuses années.*

*On repense à tous ces bonheurs oubliés,
 Les souvenirs de l'enfance, de ses premiers amours,
 Du travail à la ferme, des petits plats mijotés,
 Les premiers pas des enfants, leurs premiers mots.
 Les amis qui accourent lorsque le ciel fut gris
 Les morceaux de papier que l'on a laissé s'envoler
 Comme on laisse tomber quelques larmes,
 Seuls remèdes pour cicatriser les peines à voix basse.*

*Puis le soleil succède à la pluie, et l'espoir
 Devient bonheur puis joie et parfois même
 On oublie qu'un jour on a pu être triste. C'est le lot de toutes vies
 Sans hiver il n'y aurait pas de printemps
 Et quand il arrive, la sève qui pousse sans mesure
 Fait exploser les arbres en bouquet de blanches roses
 Ces fleurs aujourd'hui, près de vous je les pose,
 Comme un hymne à votre amour
 Cinquante fois renouvelé.
 Aujourd'hui les oiseaux chantent de concert,
 Pour que ce jour soit plus qu'une fête.
 L'instant où la chaleur des cœurs
 Sublime votre bonheur.*

Damien

Samedi 28 mai 2005 dès 11 h,
 à la salle Fricaud Delhez à Blegny, rue de la Station, 54
 Ne manquez pas la

JOURNÉE FESTIVE SENÉGALAISE

Nous, membres de l'asbl **AFRICA 2000**, vous transmettons l'enthousiasme et la motivation des 55+ qui mettent leur potentiel d'acquis et d'expériences à la disposition de la communauté rurale de Diarere au Sénégal pour réaliser des projets humanitaires.

Nous vous proposons :

- Démonstration de djembé
- Promenade pédestre et visualisation du film «La pierre qui brûle» à Blegny-Mine
- Bar, stands d'art et d'artisanat africain, tombola

- Restauration sénégalaise : poulet Yassa à 10 € (sur réservation avant le 21 mai au compte 000-0045533-40 d'Africa 2000).
- 18 h : Spectacle «**OUT of AFRICA**» par le groupe ANAKOS, animé par **Jim Oliver**.

PAF pour toute la journée: 3 €.

Infos et réservations: 049778.59.84 ou 0497/55.35.45

Avec le soutien du CPAS, de l'administration communale et de Blegny-Mine.

OPTIQUE

PIERRE - MICHEL BILLET



Forfait solaire : 74€
 (Monture et verres unifocaux)

Forfait solaire : 174€
 (Monture et verres progressifs)

NEW
 Développement photo de qualité en 24h.
 Photos d'identité en 3 min.
 Service acoustique (sur rendez-vous)

BLEGNY - 7/1 rue Entre-deux-Villes - 04-387 54 34

Ludothèque Les Canailoux - Place Sainte-Gertrude, 1a - 4670 Blegny - 04/3875615

Apprentissages et jeux (2)

Pratiquement tous les jeux de société développent les facultés suivantes : attention, concentration, compréhension du langage oral, voire du langage écrit, mémoire à court et quelquefois à long terme, mémoire de travail, orientation et organisation dans l'espace et dans le temps... facultés qui constituent la trame des apprentissages scolaires.

Prenons, parmi les jeux de société, un des plus connus : le traditionnel jeu de l'oie.

Que demande-t-il au participant?

- La compréhension des consignes
- Le respect des règles (ce qui prépare à l'acceptation des règles pédagogiques - en orthographe, par exemple)
- Une prise de conscience du temps et du cycle : je joue à mon tour, c'est à dire chaque fois que X a joué
- Une maîtrise du geste (pas très agréable d'interrompre la partie pour récupérer un dé disparu sous le canapé !)
- Une coordination œil-main
- Une adaptation à l'espace : j'avance mon pion sur le circuit et, ce, dans un sens déterminé
- Une utilisation de la mémoire de travail
- Un entraînement à la ligne des nombres de 1 à 63, bonne préparation aux math.
- La notion de nombre: le résultat des dés correspond à un déplacement précis sur le plan de jeu
- Le comptage et les additions jusqu'à 12
- Le couplage action/résultat de l'action; ceci sans que le résultat ne mette

le joueur en péril

- L'anticipation : vais-je gagner à ce coup de dé (traduit en langage scolaire c'est l'utilisation du «calcul mutilé» : 56 + ... = 63
- L'acceptation du sort, ce qui signifie apprendre à perdre (traduit au scolaire cela veut dire j'ai le droit à l'erreur, ce que j'ai raté maintenant je peux le réussir si je m'acharne un peu)

- Le respect des autres

Toutes ces facultés s'apprennent et se développent dans une situation de détente et de plaisir.

Les notions mathématiques, par exemple, peuvent s'acquérir et s'entraîner par des jeux multiples et variés. Quelques exemples parmi d'autres :

Yatsee, Nain Jaune, Rummy... et tous les jeux à dé(s) contribuent à la **maîtrise de la chaîne verbale** des premiers nombres. Les jeux de dés développent, en plus, la **notion de nombre**; ils automatisent les **additions** et permettent de comprendre la propriété de la **commutativité de l'addition**; Halli Galli, Yatzi zoo, A pleines joues, Archipel, Goofy, Rigolours, Kilatrap, le Clown, Monopoly, L'argent de poche... jouent sur les notions d'**équivalence, de plus et de moins**;

Les jeux de famille, Suis-je une banane ?, Square ? Que suis-je ?..., en travaillant sur les notions d'**inclusion**, préparent les **classes des nombres** (dizaines, centaines, unités...)

Les jeux de parcours mettent souvent en œuvre, outre les notions spatiales, un esprit de décision basé sur l'**appréciation des longueurs, des distances, des quantités** (Alerte au Gloop, Loup y

es-tu ?, A cloche-pied, Saute-lapin, Hop Hop, Zippidy zoo...)

Les jeux de mosaïques, de dallages, de construction jouent avec les **surfaces et les volumes** : pour les plus grands, pensons à : Fits, Blokus, Tetris, Hexago, Octogo, Concerto, Briques à blocs...

Certains jeux conviennent particulièrement bien à entraîner la **mémoire de travail** des petits : Figurix, Three to match...

Le raisonnement logico-mathématique est entraîné par les jeux comme Qui est-ce ? (il existe une version pour les petits de 3 ans), Cluedo (il existe également plusieurs versions pour les juniors), Teddix, Logix, Mystero, les Mystères de Pékin, Harry Potter: mystère à Poudlard, Dingo Wingo, Craque-code, Master mind... Tous ces jeux permettent d'affiner le vocabulaire et la syntaxe des expressions mathématiques comme «si... alors», ils exploitent les relations de cause à effet, la combinaison de divers éléments, les capacités d'anticipation l'esprit de déduction, l'organisation de la recherche et du travail, la symbolisation... facultés qui posent problème à de nombreux enfants pour effectuer les «problème» scolaires.

D'autres jeux portent principalement sur les opérations: Ligne 10, toujours 12, 20/20, Pool party, Boomo, 6 Nimmt, Lobo, Mad Math fou, Mega Numerix, Mathable, Total croisé...

Tous ces jeux sont donnés à titre indicatif, il en existe bien d'autres dont beaucoup sont disponibles à la ludothèque.

En... vies de femmes:

Salle des Tréteaux à Visé les 3 et 4 juin 2005 à 20 h 15 !

Machisme pas mort: c'est ce que démontre pendant plus d'une heure la troupe de comédiens amateurs de l'Académie de Visé dans un spectacle où chacun d'entre eux s'est pleinement investi.

Une heure où, à travers différentes séquences, on dissèque l'attitude du mâle dominant à travers un nombre important de situations où la femme se retrouve bafouée, humiliée, réduite à l'état d'objet.

Un spectacle dont on ressort ébloui, ému, choqué! Un spectacle où l'émotion ne contredit pas la réflexion et qui vous donnera envie d'en savoir plus, de vous investir davantage dans la recherche de l'improbable équilibre, dans la quête jamais totalement assouvie de l'égalité entre les sexes.

Alors : n'attendez plus et allez voir ce spectacle de toute urgence!

Dominique ANDRE

JPA

A.S.B.L. «Marc et Corine»

Nous avons le plaisir de vous faire savoir qu'il existe dans l'entité de Blegny, une antenne de l'a.s.b.l. «Marc et Corine», si par malheur un enfant ou un jeune disparaissait et que cette disparition soit inquiétante ou pour d'autres problèmes concernant des enfants ou des jeunes, vous pouvez téléphoner directement à l'adresse de l'a.s.b.l. «Marc et Corine».

Avenue Gossia, 12 à 1350 Jaucho - Tél. 019 63 01 00.

Rue du Plan Incliné, 5, à 4000 Liège - Tél. & Fax 04 254 22 72

L'INSTALLATION SANITAIRE

Etablissements
FRANCIS SWINNEN

INSTALLATIONS SANITAIRES
PLOMBERIE • ENTRETIENS
DÉPANNAGES • TOITURES
DISTRIBUTEUR DE
PISCINES EN KIT UNIPOOL
(Possibilité assistance technique)

Rue de Gobcé, 83 - 4670 BLEGNY
Tél. : 04 387 71 21 - Fax 04 387 70 99



Chez

LAETITIA

Pour les jeunes
comme pour les moins jeunes

chez LAETITIA
les coiffures sympas...

HAUTE COIFFURE

Tél. 04 387 47 37

Exclusivité des produits de beauté du Docteur RENAUD de Paris

52, rue Trou du Loup

4670 BLEGNY

Serge Wegnez



Peinture &
Décoration

Blegny

Rue de
l'Institut, 87
4670 BLEGNY

Tél. - Fax :
04 387 83 15

GSM :
0495/57 57 46

Les travaux sont effectués par le patron

Peinture - Décorations intérieure et extérieure - Tapissage - revête-
ments sols et murs - Crépis - Nettoyage de façades, de corniches et
de toits - Réparation de plafonnage - Patine à l'éponge, chiffon, etc...
- Pose de moulures - Faux plafonds en gyproc et en pvc

Entreprise enregistrée et agréée

1204

Nouveau
à
Barchon



VERJUS Orthopédie et pédicurie

Fabrication de chaussures et semelles
orthopédiques ou sur mesures

Agréée toutes mutuelles

Dans une nouvelle infrastructure

Rue du Fort, 5 - BARCHON

GSM 0475 94 69 00 - 0479 36 77 65

Tél. 04 379 81 60

Fax 04 379 05 22

Tombola

Gymnastique Saint Jean Berchmans - Blegny

Liste des numéros gagnants :

1200 - 1322 - 1425 - 1636 - 1858 - 2128 - 2314 - 2431 - 2671 - 2710 -
3134 - 3183 - 3322 - 3728 - 3894 - 4202 - 4223 - 4407 - 4584 - 4819 -
5138 - 5180 - 5245 - 5492 - 5722, sauf erreurs ou omissions.

Les lots sont à réclamer chez J. Weber, rue du Vicinal, 19 à Blegny après
19 heures, jusqu'au 30 juin 2005. Merci de votre participation.

Dji n' prèye pus l' Bon Diu

(çoula s' tchante so l'êr : La Pimpolaise) (ou l'Avièrje dèl potale).

Qwand m'arivève ine astrapåde
Si dj' passève on mâva moumint,
Dj'alève bin vite ès sins rawåde
Priyî l' Bon Diu èt tos lès Sints.

Mins oûy c'est fini, ca dja trové mîs :

Dji n' prèye pus l'Avièrje dèl potale,
Qwand i-n-a 'ne saqwè qui n'vat nin,
Dji va d'mander on còp di spale
A noss' sinte Anne-Marie Lizin !

I-n-a m'vwèzin qui m'cwîre mizère
A cåse d'ine hâye qui dj'deû r'côper,
Come i n'a nin bon caractère,
I m'houke amon l'djudje, sans lâker,
Mins come dji n'vou nin, dji cwîre on mwèyin,
Po qui l'djudje ni m'seûye nin contrère
Dj'ârè mèzâhe d'on p'tit còp d'min
Qui dji va trover, dji l'espère,
Amon nost'Anne-Marie Lizin !

Dispôy qui dji so sècrètère
D'on club di fotbal amateûr,
Dji so come tos lès supotères
Dji vou qui m'club seûye al hôteûr,
Mins dimègne passé, l'ârbite a huflé

On pènalty qui nos fat pièd'
On match' qu'on gâgnîve àhèymint,
Dj'a d'mandé qui l' match' seûye a r'mète
A noss' bone Anne-Marie Lizin !

Willy Demeyer vòrèût-èsse
Prévidint dèl fédérâcion,
Mi, dj'inn'm'réû bin dè prinde si plèce
Mins i m'fâreût on bon piston,
Ca po-z-èsse mayeûr, fât-èsse al hôteûr,
Po-z-èsse mètou al tièsse di lisse,
Po lès-élècsions, l'an qui vint,
Dj'îrè d'mander on p'tit chèrvice
A noss' bone Anne-Marie Lizin !

Come èle fêt plèzîr a tot l' monde
Et qu'èll'a l'brès' qui va fwért lon,
Mi dj'èl va priyî a mins djontes
Et èle mi done tofér rêzon,
Fez come mi, sins brut, alez disqu'a Hu
Et vos-î trov' rez, reût-a-bale,
Ine avièrje come on 'nnè fêt pus,
Mins n'crèyez nin qu' c'è-st-ine macrale,
Nèni, c'est sint Marèye di Hu !

Gérard Wislez

AG Solidarité et services

50.000 heures au service de 350 familles!

181 enfants dans les crèches !

20.513 repas distribués en un an.

135 emplois.

L'ASBL «Solidarité et Services» de Blegny a tenu, fin avril, son assemblée générale annuelle. Le constat est encourageant pour les responsables de cette institution, entièrement gérée par des bénévoles, parmi lesquels, notamment, les conseillers de l'ARC.

En effet, la situation financière est saine et solide et les activités, une fois de plus, sont en progression. C'est ainsi, par exemple, que le service des aides ménagères a presté près de 50.000 heures (48.778 exactement) au profit de 350 familles de l'entité. On épinglera particulièrement les

aides ménagères rémunérées via le système des titres-services dont le nombre est passé, en 1 an, de 1 à 19!

Si l'on tient compte de l'ensemble des services organisés par l'ASBL, ce sont 621 ménages qui ont été aidés pendant l'année 2004:

- 181 familles ont confié leurs petits aux crèches «Les bout' chou» de Blegny, «Les p'tits poyons» de Saive et «Les Rawètes» de Saint-Remy. Un service, géré par Sabine Lejeune, qui fonctionne de 7 h 30 à 18 h 30 et dont le coût est fixé en fonction des revenus des parents. En 2004, le prix moyen s'est situé aux environs de 13 euros par jour, dont une partie, il est bon de le rappeler, est fiscalement déductible.

- 20.513 repas ont été distribués quotidiennement chez 91 personnes

On pourrait encore ajouter à ces activités, les 38 familles aidées par la Banque alimentaire ainsi que les 1.567 heures de garderie dans les écoles tant libres que communales, car nous estimons que tous les citoyens ont droit aux mêmes services. Avec les 135 personnes qu'elle emploie, l'ASBL «Solidarité et Services», poursuivra dans la voie tracée depuis plus de 20 ans, à savoir servir les personnes en commençant par les plus démunies, et répondre aux besoins de TOUTE la population.

J.P Reynders,
porte-parole de l'ASBL
«Solidarité et Services»

Concert de Trembleur

C'est devant une belle assistance que s'est déroulé le concert vocal annuel de Trembleur, le samedi 23 avril. La présence de ROGER JOAKIM n'était certainement pas étrangère à ce succès. Mais les nombreux mélomanes ont également apprécié les prestations des solistes de Mady Urbain dont le répertoire et la qualité des exécutions étaient remarquables.



La chorale interparoissiale de Blegny apporta une touche parfois fantaisiste, parfois classique qui plut beaucoup aux spectateurs

Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine. Ce sera notre dixième concert et Roger Joakim a promis d'encore en faire partie. Nous ne doutons pas que les solistes voudront aussi marquer l'événement. Quant à la chorale, elle semble s'orienter vers la reprise des chants qui ont eu le plus de succès lors des éditions précédentes, sans oublier d'y ajouter l'un ou l'autre chant nouveau.

Nous vous fixons rendez-vous en 2006.

Pour la chorale, B. Guyot

Hommage aux anciens mineurs

Le 31 mars dernier, avait lieu à Blegny-Mine, une journée d'hommage aux anciens mineurs. Il y avait probablement beaucoup de monde. Je n'en sais rien. Je n'étais pas invité. Pourtant, moi aussi, j'ai fait toute ma carrière au «fond». Puis, comme eux, j'ai reçu mon C4 à la fermeture.

J'ai fait près de 40 ans dans les charbonnages de Campine. Quand j'ai débuté, c'était «la bataille du charbon». Il fallait du charbon à tout prix. Les patrons charbonniers gagnaient de l'or en barre. Dans les années soixante, ils ont senti le vent tourner. Ils ont retiré habilement leur épingle du jeu. Ils ont vendu, (et bien vendu) à l'Etat, leur patrimoine industriel, tout en gardant leurs biens immobiliers : terrains à bâtir, villas, maison, cités minières. Ils les ont valorisés ultérieurement à prix d'or.

Héritier d'un cadeau empoisonné, l'Etat a fusionné, en 1967, les cinq charbonnages campinois en une société unique les «Kempense Steenkolenmijnen».

Les «K.S.» ont déjà mal commencé en reprenant la lourde dette vis-à-vis des anciennes sociétés charbonnières : «André-Dumont», «Limbourg-Meuse», etc... puis, à coups de milliards, ils ont fait des charbonnages très bien équipés mais non rentables.

Les fermetures étaient inéluctables.

Dans les bassins du sud, les gisements s'épuisaient et on n'avait plus besoin de charbon domestique. Le mazout de chauffage était tellement plus facile. En Campine, on vendait le charbon industriel, soit à la sidérurgie, soit aux centrales électriques. Mais le charbon, à forte teneur en soufre, était, paraît-il, responsable des pluies acides. Et puis, les centrales nucléaires paraissaient plus compétitives. Quant aux hauts-fourneaux, ils consommaient de moins en moins de «fines à coke». C'était prémonitoire. Vingt-cinq ans plus tard, Arcelor allait fermer «la phase à chaud».

Ainsi, après les charbonnages, la sidérurgie. Déjà l'industrie du verre était passée sous contrôle japonais. Le textile est menacé par les Chinois. Les carrières de pierre par les Vietnamiens. L'industrie des armes est en butte à toutes les tracasseries. Après, il ne nous restera plus qu'à tendre la main et pour nous consoler à lire le «**Contrat d'avenir pour la Wallonie**».

Raymond Pierre.

Mettez votre capital à l'abri et profitez d'un haut rendement.

Optez pour le Delta Lloyd Invest ETERNAL*

- Votre capital ne court aucun risque et est disponible à tout moment.
- Vous bénéficiez d'un haut rendement, fruit d'une gestion prudente et dynamique.
- Vous pouvez valider légalement le pré-compte mobilier et mettre vos proches à l'abri.

4,80%**

Pourquoi laisseriez-vous dormir votre argent à un rendement plus faible?

* Formule de placement sous la forme d'une assurance-vie (Branche vie) développée par la S.A. Delta Lloyd Bie, entreprise agréée sous le code n°019 pour pratiquer des opérations d'assurances en Belgique (S.A. 019-11).

** Rendement brut 2004, sous réserve de l'approbation de bonus par l'Assemblée Générale de Delta Lloyd Bie et par la Commission Bancaire, Financière et des Assurances (C.F.A.). Les rendements du passé ne garantissent pas une somme pour le futur.

www.deltalloydbank.be

VOTRE CONSEILLER
DELTA LLOYD BANK

BLEGNY
Philippe Nassogne

Rue Entre-Deux-Villes, 79
Appelez votre conseiller au
04 377 00 75

delta lloyd
BANK
PROGRESSONS ENSEMBLE

Les anecdotes du mois G. Guyot

Poule vole.

Une poule qui vole, cela n'a rien d'exceptionnel, me direz-vous. Mais quand c'est une poule en chocolat...

Un gentil Barchonnais décide, le jour de Pâques, de faire une surprise à son petit filleul qui habite Blegny.

Pour ce faire, il va choisir une magnifique poule garnie d'œufs en chocolat de chez Ledent. Sa difficulté est de faire croire au petit que ce sont les cloches qui l'apportent et pas lui. Comment faire?

Par bonheur, le garage est ouvert et la voiture est à l'intérieur. Notre ami pose la poule sur la voiture et s'éclipse discrètement. Personne ne l'a vu et il s'en va tout content.

Il le serait moins s'il savait que ce garage n'est pas celui des parents de son filleul mais du voisin.

En effet, ce garage est indépendant des deux maisons qui l'encadrent et appartient au voisin. Comme par hasard, le fils du voisin qui habite Barchon aussi était parti ce matin-là très tôt pour la France.

Quand le Monsieur va prendre sa voiture pour aller voir son épouse qui réside dans

une maison de repos il se dit : « Mon fils est bien gentil d'apporter une poule au chocolat pour sa maman et comme il est parti très tôt, il n'a pas voulu me réveiller et a posé la poule sur la voiture. »

Et voila notre homme parti avec la poule au couvent de Blegny.

Quand, à son tour, la fille va rendre visite à sa maman et qu'elle voit la poule sur l'appui de fenêtre, elle ne peut s'empêcher de s'exclamer : « Quelle belle poule en chocolat ! Qui est-ce qui te l'a apportée ? »

« C'est ton frère qui l'avait mise sur la voiture de papa et il me l'a apportée. » Plus tard dans la journée, la fille retourne voir sa maman et constate que la poule a disparu. « Où est la poule, maman ? »

« Ton papa est venu la reprendre. »

La jeune dame va alors trouver son papa pour lui demander des explications

« Et bien voila. Quand je suis rentré du couvent, j'ai vu un homme accroupi dans mon garage. Je lui ai demandé ce qu'il faisait là. Il m'a répondu qu'il cherchait une poule en chocolat qu'il avait déposée plus tôt dans la matinée et il m'a expliqué toute l'histoire. Je n'avais plus qu'à aller rechercher la poule et la lui rendre. »

La poule avait perdu quelques œufs en chocolat dans l'aventure mais elle est finalement arrivée à destination.

Les cloches ont de ces fantaisies

Les chaises ont quatre pieds

« J'ai acheté de nouvelles chaises mais comme je trouvais que les pieds faisaient trop de bruit, j'ai acheté des rondelles en caoutchouc pour mettre en dessous. Celles-ci se vendaient par paquets de dix et comme je n'ai que six chaises, j'ai quatre rondelles de trop. Si tu les veux, je peux te les donner. » Ainsi s'exprimait un gentil Mortiétois qui voulait faire plaisir à un ami. Mais cet ami rétorqua :

« Si tu as six chaises, ce n'est pas six rondelles qu'il te faut mais vingt-quatre. Zut, alors. Je n'y avais pas pensé. »

Insolites.

Je ne sais pas si comme moi vous avez épluché la liste des gagnants de la tombola des commerçants blegnytois parue dans notre journal du mois d'avril.

Si vous l'avez fait, vous aurez constaté que la première gagnante de la liste des chaussures Lehane s'appelle Catherine Dusoulier.

Ferronnerie d'art

Fabrication
barrières
ornementales

Balcons, etc

Soudures en tous genres



Francis FAFCHAMPS & Fils

GSM 0475 66 22 33
Tél. et fax 087 67 91 01

114, rue Rosmel
4651 BATTICE



**25 anniversaire
de
Blegny Mine**

Échos du Conseil Communal

En sa séance du 28 avril 2005, le Conseil Communal de BLEGNY a adopté un nouveau règlement général de police.

Suite à la réforme des polices, la Commune de BLEGNY fait désormais partie de la zone de police de la Basse-Meuse, regroupant six communes : BLEGNY, DALHEM, VISE, OUPPEYE, BASSENGE et JUPRELLE.

Par le passé, chaque commune disposait de son propre règlement de police.

La création de la zone de police de la Basse-Meuse rendait nécessaire l'adoption d'un règlement général commun et applicable à l'ensemble des six communes.

C'est ainsi qu'un nouveau règlement général a été élaboré et soumis à l'ensemble des Conseils Communaux des six communes concernées.

C'est ce projet qui a été soumis au Conseil Communal de BLEGNY le 28 avril et approuvé à l'unanimité.

Le règlement général comporte plus de 180 articles traitant des

matières les plus diverses, allant de la vente sur la voie publique, aux fêtes foraines, en passant par les obligations en cas de chute de neige et en matière de bruit.

Le règlement de police prévoit toute une série d'obligations qui peuvent faire l'objet d'une sanction unique de 250 €.

Il appartiendra au secrétaire communal de sanctionner les contrevenants.

Le texte intégral du règlement de police peut être consulté sur le site de l'ARC (www.blegny-arc.org).

Nous nous permettrons d'épingler l'article 4 du règlement général de police qui prévoit que tous les écrits particuliers affichés sur le domaine public ou sur le domaine privé mais destinés à être lus depuis le domaine public par les passants devront au moins être rédigés en langue française.

Cet article 4 reprend une proposition de règlement formulée par le groupe ARC il y a quelques mois, et qui avait été rejetée par la majorité... Jean-Paul REYNDERS

Visite d'une station d'épuration

Le vendredi 18 mars, les élèves de quatrième année de l'école Saint-Joseph de Blegny se sont rendus à la nouvelle station d'épuration de Saint-Remy.

Une visite guidée y était organisée et les enfants ont pu comprendre les différentes

étapes d'épuration de nos eaux usées. Au fur et à mesure de la visite, ils ont découvert le GRILLEUR, le DESSABLEUR/DESHUILEUR, ainsi que les différents BASSINS. Pour enfin voir circuler de l'eau propre en direction du ruisseau du Bolland.

Cette visite passionnante a permis aux enfants de s'intéresser de plus près aux problèmes de l'environnement et aux moyens mis en place par l'homme pour y remédier.

Télévie à Housse

Ce samedi 30/04/05, plus de 200 personnes sont venues admirer le spectacle présenté avec passion par Marié et Maïté au Gymnase de Housse.

Pour la deuxième année, ces deux jeunes Housseois ont réussi à mobiliser des jeunes bénévoles pour un spectacle haut en couleurs.

Plus de 18 groupes ont montré avec

enthousiasme que la passion de la danse peut s'accompagner d'une grande générosité pour le TÉLÉVIE.

Bravo à Lydie, Maïté, Marie, Géraldine, Clarisse, Pauline, Fanny, Giova, Olivier, Laura, Céline, Nanou, Yannick, Muteba, Nadine, Fanny et les autres.

Bravo aussi aux «FUNKIES» de Housse qui ont impressionné par la qualité de leur

prestation.

Le Président de l'Avenir de Saint-Remy, José Gaillard, les a d'ailleurs invitées pour le spectacle de Danse du 21 Mai 2005 au Barbeau.

Merci aussi aux bénévoles et sponsors de cette superbe soirée.

Serge Ernst



Journée Hongroise à l'Ascension. Monsieur l'Ambassadeur de Hongrie, Ferenk Robak, vante les mérites de la goulasch à Messieurs Bolland et Crul.



Inauguration officielle du 25^e anniversaire. Les trois directeurs successifs, Messieurs Defer, Crespin et Crul s'apprentent à dévoiler la stèle commémorative.

Le quartier OUTREWE - SORBIERS - BARADA retrouve sa brocante.

Juin 2004, trois amis brocanteurs, entourés de tout un quartier, lancent une première brocante. Malgré des conditions climatiques peu favorables, le quartier s'est animé de belle façon dès 6-7 h du matin. Le soir, autour du barbecue s'est rassemblé une grande partie de la population du quartier. VERDICT: que c'est bien d'être ensemble... A refaire.

Nos trois amis ont donc remis le couvert. La brocante verra son deuxième envol le **DIMANCHE 19 JUIN 2005 de 8 h 00 à 17 h 00** (le déballage pouvant commencer à partir de 6 h 00).

Renseignements : Marcel Bucci 04/ 387 43 10
ou Daniel Van Roosendael 04/387 75 83
ou danielvanroosendael@hotmail.com

P.S. Pas de réservation exigée.

BROCANTE de HOUSSE - Blegny Dimanche 19 juin 2005



SANS RESERVATION
METRAGE LIBRE
1€ le mètre courant (y compris véhicule)
Déballage à partir de 06H
Nourriture et articles neufs interdits à la vente
Renseignements : 04/387.43.10 - 0475/48.03.83

Garage Francis HAUSOUL

HAUSOUL GARAGE AD

Rue Haute, 49 - SAIVE
Tél. - Fax 04 362 60 87

Entretiens et réparations TOUTES MARQUES
Entretien air conditionné
Indépendant SKODA Vente voitures neuves



McQuay®
Air Conditioning

*N'attendez plus
d'avoir
trop chaud !
Un conseil
ne coûte rien*

24, place sainte-Gertrude - 4570 Blegny GSM 0496 806 799

Un terrain de jeux devenu dangereux pour les enfants de l'entité



Dans le quartier de Maroux, beaucoup d'enfants s'adonnent à leurs jeux favoris sur l'ancienne ligne du Trimbleu. Un endroit calme, sans danger, à l'abri de la circulation. Bref, un endroit paisible où seuls quelques vestiges du passé ornent le paysage, notamment ce vieux pont que l'on peut considérer comme «patrimoine local».

Pourtant, comme n'importe quel patrimoine lorsqu'il n'est pas entretenu, ce vieux pont se détériore de jour en jour.

Aujourd'hui, ce terrain de jeux préféré des enfants est devenu un véritable lieu de tous les dangers. Ainsi, le mois dernier, suite à une forte rafale, une bonne partie d'un mur du pont s'est littéralement effondré, heureuse-

ment pas en contrebas. Les dégâts matériels sont importants mais le pire a peut-être été évité.

En son temps, j'avais déjà interpellé le Bourgmestre pour lui signifier un danger réel car l'effondrement de ce pont est inévitable si aucune mesure de restauration n'est prise rapidement.

Au vu de cet incident, il me semble important de sécuriser au minimum et rapidement cet endroit qui de surcroît, est devenu un passage privilégié des marcheurs du Réveil et autres randonneurs car c'est l'ensemble de l'édifice qui menace de s'effondrer.

Mais à moyen terme, une restauration s'impose. Il est hors de question de voir démolir purement et simplement un vieux pont qui à mon sens, fait partie de notre patrimoine local.

Marc Garsou.



Concert de printemps

La chorale d'enfants «**LES ARSOUILLES DE BARCHON**» vous invite à leur concert de printemps sur le thème : TOUS FORMIDABLES.

Quand ? **LE SAMEDI 28 MAI A 20H**

Où ? **DANS L' EGLISE DE BARCHON.**

En première partie de ce concert, les **ARSOUILLES DE BARCHON** et d'ailleurs présenteront les chansons qu'ils ont apprises au cours de cette année.

En deuxième partie de programme, nous avons invité le **chœur «LES BENGALIS DE LIEGE»**, sous la direction de Vincent Claessens.

Ce concert est organisé par le Centre Culturel de Barchon sous les Auspices de la Province de Liège - Service Culture - et de l'Administration Communale de Blegny et de la Communauté Française.

Chaque année, les Arsouilles participent au Festival «Enfanfare».

Depuis janvier dernier, la chorale d'enfants est affiliée à la F.M.L -Fédération musicale de la Province de Liège.

Grâce à la F.M.L, les Arsouilles ont participé au Festival de chorales à Jupille, le 17 avril dernier où ils ont remporté un beau succès.

INVITATION SPECIALE AUX ENFANTS !!!

Vous êtes en âge d'école primaire.

Vous aimez chanter.

Venez rejoindre les «Arsouilles». Ils chantent tous les mardis après la classe, de 15 h 40 à 16 h 40.

RENSEIGNEMENTS: Monique BONMARIAGE, 5 rue de Heuseux - 4671 Barchon. Tél. 04 387 46 04.



La Pétanque Blegnytoise B21

Hommage à notre Présidente,
Madame Charlotte Claessens,
décédée le 5 avril 2005.



C'est après le décès de son époux, M. Jean-Louis Straet, Président de Blegny, en décembre 1980, qu'en février 1981, Madame Claessens Charlotte, repris la présidence du club de la Blegnytoise.

Elle y mit toute sa vigueur, son amabilité et sa gentillesse. Elle représenta aussi le club à la régionale Basse-meuse pendant de nombreuses années.

Elle était aimée de tous, affiliés ou non et c'est avec beaucoup de regrets que nous, joueurs de Blegny, disons au revoir Charlotte. nous ne t'oublierons pas, tu resteras toujours présente dans nos pensées.



Madame Maria GAILLARD
veuve de M. Jean HABETS
décédée à Blegny, le 18 mars
2005 dans sa 99e année

Josette, Nelly, Léona,
Mariette, Pierrot, Jeannie HABETS
ainsi que les familles apparentées
vous remercient de tout cœur pour
toutes les marques de sympathie
que vous avez témoignées lors de
la disparition de leur chère maman

Votre visite, votre présence aux funérailles, vos fleurs, vos prières, vos pensées, vos gestes de sympathie nous ont été d'un réel soutien lors du décès de notre maman et mamy

Madame Jeanne Schrouff
Veuve J. Vanwarbeck

Un merci tout particulier au personnel de la maison de repos Sait-Joseph de Blegny ainsi qu'au Docteur Paquot.

Les familles SIMONIS et DASSE, ses belles-sœurs, neveux et nièces très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées et par l'hommage que vous avez bien voulu rendre à leur défunte

Madame Marguerite Simonis
Veuve de Monsieur Antoine Dasse

décédée le 10 avril 2005, dans 86^e année.

vous remercient.0

Manière de Goûts

vous propose

- le petit déjeuner à **3 €**,
- le plat du jour à **6 €**,
- une carte de plats variés
- plus de 10 sortes de pâtes fraîches
- à partir de **4 €**,
- son service traiteur pour toutes vos occasions.
- Location de vaisselles à prix modérés



18 juin :
Soirée paëlla
15 €/pers.

s.p.r.l. **Manière**
de Goûts *Michel & Michel*



-10%

sur toute commande
de minimum 15 €

(Sur présentation de ce bon)

Ouvert du lundi au jeudi de 6 à 19 h et le vendredi de 6 à 22 h
Rue Champs de Tignée, 5 • 4671 Barchon • Tél.-fax 04 345 09 85

**Elle a vécu pour aimer.
Elle nous a tout donné.**

Pierrette,
Dany
et Christine
Michèle
et Maria
Les familles
apparentées
remercient
de tout cœur
les personnes
qui, par un
geste ou leur présence,
ont tenu à partager notre peine lors
du décès de notre maman, et notre
amie



Madame
Charlotte Claessens
veuve Jean-Louis Straet

décédée le 5 avril 2005,
à l'âge de 68 ans.

Classes de neige des écoles libres de Queue-du-Bois et des Moulins



On les attendait depuis longtemps... Enfin, ce 14 février au matin, le grand jour est arrivé. Les 63 élèves du degré supérieur des écoles libres des Moulins et de Queue-du-Bois partent en Autriche pour les premières classes de neige de l'histoire de l'école.

A 750 km de chez nous, dans la magnifique région du Tyrol, nous attend le pittoresque village de Holzgau.

Pour une première, nous sommes gâtés : neige fraîche à volonté, logements typiques et agréables, cuistots et nourriture irréprochables... Toutes ces conditions réunies, notre découverte du ski alpin se fit sous les meilleurs auspices...

Très rapidement, grâce à la gentillesse et à la compétence de nos moniteurs, l'équilibre, le chasse-neige et les changements de direction n'eurent plus de secrets pour nous. En une semaine, tous, nous avons été capables de prendre le grand lift et de descendre la longue piste bleue...

Bien sûr, en plus du ski, nous avons pu participer à une soirée tyrolienne, visiter le magnifique château de Neuschwanstein, faire de la luge en nocturne et apprendre de nombreuses spécificités de l'Autriche dans notre très beau cahier didactique.

Après 10 jours, la médaille solidement accrochée au cou, nous avons retrouvé nos parents grâce auxquels ce séjour inoubliable restera à jamais gravé dans nos mémoires.

Les élèves du degré supérieur

Le Tour de Belgique à Visé

Du 25 au 29 mai se disputera le Tour de Belgique pour professionnels.

Sur les 6 étapes que compte ce tour, 5 se dérouleront en Flandres et une en Wallonie.

Visé sera ville d'arrivée le 28 mai et ville de départ le lendemain.

C'est l'occasion d'applaudir près de chez nous les plus grandes vedettes belges comme Boonen, Van Petegem et Merckx qui ont confirmé leur présence.

L'étape reine de Londerzeel à Visé sera le rendez-vous incontournable des prétendants à la victoire finale.

Entrant dans la province de Liège par la Hesbaye,

les coureurs se dirigeront vers Liège pour aller ensuite vers Herstal, Herve, Welkenraedt, Fouron, Bassenge et enfin Visé.

L'itinéraire exact et l'horaire se trouveront dans votre quotidien habituel. G. Guyot



Avis aux habitants de Blegny

Mesdames, Messieurs,

Les pluies intenses, localement accompagnées de grêlons, qui se sont abattues sur le territoire de la commune, les 30 avril et 1^{er} mai 2004, ont été reconnues comme calamité publique. Les dommages directs, matériels et certains, causés par ces pluies peuvent être indemnisés.

Tout renseignement peut être obtenu auprès de Monsieur Pierre CLOOTS, Chef de Bureau, à l'Administration communale de Blegny, rue Troisfontaines, 11 à 4670 BLEGNY (☎ 04.387.43.25) et auprès de Madame Marilyn LAFFUT, agent administratif au Service des Calamités, Gouvernement provincial de Liège, Place Saint-Lambert, 18 a à 4000 LIEGE (☎ 04.220.60.42 ou 04.220.60.18), qui vous délivreront les formulaires de demande d'intervention.

Les dossiers devront être introduits auprès du Gouverneur de la Province de Liège pour le 31 juillet 2005, au plus tard.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

PAR LE COLLEGE,

Le Secrétaire,
Jean-Claude CLERFAYS.

Le Bourgmestre,
Marc BOLLAND.

BLEGNY-MINE

**16^e RANDONNÉE
CYCLOTOURISTIQUE DE
BLEGNY-MINE
MERCKX-BRUYÈRE**



AVEC EDDY MERCKX,
JOSEPH BRUYÈRE
ET DE NOMBREUX ANCIENS ÉQUIPIERS
SAMEDI 18 JUIN 2005



Attention, Attention !

Au mois de juillet, du 4 au 8.

Le village de Mortier va devoir faire face à l'attaque du terrible pirate Barberousse.

Mais si nous l'aidons à rechercher le trésor qui lui a été volé, il nous aidera à construire un bateau, une longue-vue et d'autres choses, et peut-être partagera-t-il son butin avec nous.

Le stage s'adresse aux enfants à partir de 6 ans.

Horaire de 9 h à 16 h : garderie de 8 à 9 h et de 16 à 17 h sur réservation au prix de 1 € par jour.

Participation : 30 €. Une collation sera offerte l'après-midi.

En plus des bricolages que nous réaliserons, chaque enfant recevra un dossier pédagogique sur le sujet.

Nous voudrions préciser que nous ne voulons pas assimiler nos stages à une garderie. Nous ne voulons pas non plus remplacer l'école, c'est avant tout les vacances.

Le stage est animé par une grand-mère chez elle, c'est pourquoi le caractère familial est conservé, et que les places sont très limitées (12 maximum).

Je reste à votre disposition si vous avez des questions.

A.S.B.L. Le Chaudron Voyageur,
5, rue Vieillevoie - 4670 Mortier.
T 04 345 07 84 - GSM 0479 82 26 30

Les carnets blegnytois

NAISSANCES :

Le 15 mars : Noah, chez M. et Mme Hoebaer-Herbillon, de Saive.
 Le 21 mars : Mélia, chez M. et Mme Spécia-De Smets, de Blegny.
 Le 24 mars : Salomé, chez M. et Mme Beaujean-Troquet, de Saive.
 Le 24 mars : Marie, chez M. et Mme Delbroyère-Marchal, de Blegny.
 Le 4 avril : Ilan, chez M. et Mme Laayoune-Bouteille, de Saive.
 Le 5 avril : Marie, chez M. et Mme Angélique-Pirlot, de Saive.
 Le 8 avril : Lara, chez M. et Mme Appeltants-Meerts, de Blegny.
 Le 8 avril : Lisa, chez M. et Mme Appeltants-Meerts, de Blegny.
 Le 11 avril : Tom, chez M. et Mme Cocilovo-Maleux, de Barchon.
 Le 12 avril : Lou-Ann, chez M. et Mme Fraiture-Vande Wiele, de Saint-Remy.
 Le 13 avril : Cindy, chez M. et Mme Van Cantfort-Leruth, de Barchon.

le 15 avril : Thomas, chez M. et Mme Leruth-Drechsel, de Housse.

MARIAGES :

Le 2 avril : Logrillo Adriano et Dumarey Marjorie, de Trembleur.
 Le 2 avril : Lambrette Jean-Jacques et Clément Danièle, de Saive.
 Le 16 avril : Schmitz Ewald et Pitsch Margarethe de Saive.
 Le 16 avril : Godin Philippe et Sneepers Francine, de Blegny.

DECES :

Le 5 avril : Claessens Charlotte, veuve de Straet Jean-Louis, de Barchon.
 Le 6 avril : Humblet Marcel, divorcé, de Housse.
 Le 10 avril : Simonis Marguerite, veuve de Dasse Antoine, de Blegny.
 Le 10 avril : Bemelmans Mathilde, veuve de Colyn Léon, de Blegny.
 Le 19 avril : Liégeois Lucienne, veuve de Paggen Jean, de Mortier.
 Le 22 avril : Fawe Franz, veuf de Jowa Marie, de Blegny.
 Le 23 avril : Bayer Irène, veuve de Depierreux Jacques, de Saive.

Ecouter en silence

Fais silence devant le Seigneur (*Sophonie 1:7*)

Comme beaucoup d'Européens, je choisis de passer les vacances en montagne. La beauté des cimes, la fraîcheur des prairies, le mystère des forêts, le silence des grands espaces attirent et reposent. La pollution par le bruit se répand dans nos grandes villes, et chacun se rend compte que le silence est un besoin vital. Le tourbillon d'informations, la multiplicité de bruits, le stress de la vie professionnelle nous masquent souvent l'essentiel. Certes, il faut savoir s'engager activement et être utile aux autres. Mais il faut aussi se réserver des moments de calme.

Car le calme, le silence, permettent d'être plus réceptif à Dieu. Bien sûr, Dieu est partout. En ville comme à la campagne, dans la solitude d'un chemin de montagne comme dans le fourmillement d'une gare. Mais il se manifeste davantage à nous quand nous l'écoutons. Pour cela, nous avons besoin d'être tranquilles. Sachons faire silence en

nous et autour de nous pour être disponibles pour Dieu et nous ouvrir à son amour. Entrer dans la présence demande du recueillement. C'est pourquoi il est bon que les premiers moments de notre prière se passent dans le silence pour que nos pensées se tournent vers Dieu, loin des conversations et des préoccupations matérielles. Est-ce que nous réalisons l'attitude de David :

«Sur Dieu seul mon âme se repose paisiblement; de lui vient mon salut» *Psaume 62/1*.

La communauté protestante (E.P.U.B.) de Blegny vous invite cordialement à ses réunions:

Cultes : les dimanches 5 et 19 juin à 10.00 h. Le 19 juin culte avec agape.

Etude biblique et prière : les mardis 7 et 21 juin à 19 heures 30.

Renseignements, réactions: Pasteur Florent SPITS, 63, rue Bois de Leval à 4672 BLEGNY. Tél. 04.387.48.57

Souvenir d'une équipe réserve



- ① Lehane René;
- ② Herkenne François;
- ③ Hanssen Michel;
- ④ Monsieur Henri;
- ⑤ Barbe Antoine;
- ⑥ Dasse Marcel;
- ⑦ Massar Louis;
- ⑧ Guyot Barthélemy;
- ⑨ Muller Jean;
- ⑩ Cloes Louis;
- ⑪ Nadalin Joseph.

Stage d'été à Barchon sur le site du Fort et alentours

Du 1^{er} au 5 août 2005 : stage de découverte pour enfants âgés de 8 à 12 ans.

NATURE - PARCOURS SPORT AVENTURE - EXCURSION - DJEMBE - MAGIE...

De 9 à 16 h : possibilité de garderie dès 8 h et de 16 à 17 h.

Atelier nature, observation sur le terrain, plantes, oiseaux, bagage - insectes, la vie dans le ruisseau... Atelier sport aventure par le Squad alpinisme - Spéléo de Blegny. Atelier djembe - Atelier magie.

Encadrement des activités par des personnes spécialisées, formées à l'animation.

Se munir de bottes et d'une paire de chaussures de marche, de vêtements de rechange, d'un pique-nique et de boissons. Les enfants sont couverts par une assurance pour toutes les activités.

Inscription : Centre culturel de Barchon : Bonmariage J. 04 387 46 04, 5, rue de Heuseux à 4671 Barchon ou Solidarité et Service de Blegny 04 387 43 64.

Stage placé sous les auspices de la Province de Liège - Service Culture - de la Communauté Française et de l'A.S.B.L. Solidarité et Service de Blegny.

BULLETIN D'INSCRIPTION À REMPLIR

M / Mmeautorise(nt)

à participer au stage Nature à Barchon qui aura lieu du 1^{er} au 5 août 2005.

A renvoyer à J. Bonmariage, 5, rue de Heuseux à 4671 Barchon ou à l'A.S.B.L. Solidarité Service, rue de l'Institut, 24 à 4670 Blegny.

Import - Export depuis 1927 - 4^e génération

TAPIS D'ORIENT

Maison Malengreaux

33, avenue Reine Astrid • 4900 SPA • Tél. 0087 77 42 82



Conditions spéciales sur nos prix

Vous ne pourrez trouver moins cher sur le marché à qualité égale.

Quelques exemples :

IRAN		
Nain	3,14 x 2,00	1.200 €
Kirman	2,94 x 1,84	1.100 €
Hossein abad	3,33 x 2,00	890 €
Baktiar	3,26 x 2,13	1.400 €
Nahavan	3,00 x 2,00	1.000 €
Kazak	2,76 x 1,61	900 €
Nahavan	2,46 x 1,55	800 €
Kirman	2,45 x 1,63	750 €
Kirman	2,50 x 1,50	750 €
Yalamé	2,53 x 1,49	900 €
Grand choix de tapis 3,5 x 2,5 à 3,5 x 4 m		

Amateurs de pièces prestigieuses

nous avons la plus belle collection de la province : nain fin - Ghoum soie - Hereke soie - etc... de toutes dimensions.

NEPAL

2,40 x 1,70	600 €
3,00 x 2,00	800 €
3,50 x 2,50	1.250 €

**Ouvert du mercredi au samedi de 10 à 12 h et de 14 à 18 h
Dimanches et fériés de 14 à 18 h**



A l'occasion de la fête des mères, les élèves de la petite école chouette ont présenté un spectacle sur le thème des quatre saisons. Les petits comme les grands ont travaillé l'expression corporelle, le langage scénique, l'espace, la créativité, le savoir parler, le savoir écrire...

Cette expérience fut, comme chaque année, riche, tant au niveau des apprentissages qu'au niveau relationnel. Se connaître, respecter et connaître l'autre, par exemple, ont été des valeurs qui nous ont animés durant toute la préparation du spectacle. Quelle belle histoire.



OPERATION «BRIGADE POIRES PROPRES»

La Confrérie des Peûres di Sint-R'Mêy a lancé, avec le soutien technique du Service «Travaux» de la commune de Blegny, une grande opération de «nettoyage» des abords de nos rues et chemins. Tous les villages de l'entité seront ainsi visités par ces spécialistes de la pince et du sac!... Si, un samedi, vous les voyez passer devant chez vous, n'hésitez pas à les encourager par un petit «remontant».

Bien évidemment, cette action n'est pas une prime aux pollueurs et aux laxistes qui confondent trop souvent notre cadre de vie avec une poubelle. Bien mieux... Si, dans chaque rue et quartier, l'un ou l'autre citoyen se disait : «je me dévoue, je consacre une heure par mois, je ramasse papiers et détritrus dans ma rue ou mon quartier», l'objectif véritable des Peûres serait ainsi atteint... Le Chapitre des Peûres.

Commune de Blegny

L'Administration communale de BLEGNY (Plan de Prévention de Proximité) organise des stages sportifs et culturels durant les **VACANCES D'ETE 2005 (mois de juillet)**

La répartition de ces stages est la suivante:

N° du stage	Date du stage	Village	Discipline	Tranche d'âge
1	04 → 08	Housse	Tennis	8 → 14
2	04 → 08	Blegny	Break	10 → 15
3	11 → 15	Mortier	«Melting-pot» musical	6 → 12
4	11 → 15	St-Remy	Théâtre	9 et +
5	18 → 22	Barchon	Danse	7 → 13
6	18 → 22	Blegny	Judo	5 → 12
7	25 → 29	Saive	Badminton	8 → 14
8	25 → 29	Trembleur	Nature	6 → 9

Pour plus d'informations : vous pouvez téléphoner au **04 387 77 40** du lundi au jeudi de 9 h à 12h

Personne responsable : Chantal RION. Début des inscriptions: le mercredi 1^{er} juin 2005.

EURO TENNIS - BARCHON RESTAURANT

Spécialités grillades - salades - pâtes fraîches

Salles pour banquets et réunions (30 personnes)

SERVICE TRAITEUR

Ouvert tous les jours midi et soir

Menu servi à la terrasse : «25 €»

La petite salade gourmande - Le morceau de bœuf et sa sauce poivrade - Le croquant au chocolat et sa sauce à l'orange

13, rue Lézipont - 4671 BARCHON Tél. 04 370 10 00
E-mail : fabienne.dupuis@skynet.be Fax 04 370 10 00 - GSM 0475 45 62 78



Aide-Ménagère à domicile Titres-Services

OFFRES DE SERVICES :

- Vous cherchez une nouvelle aide ménagère
- Vous ne voulez plus cacher votre femme de ménage et vous souhaitez améliorer son statut social

En payant 6,70 € de l'heure et grâce à l'économie d'impôt seulement 4,69 € de l'heure.

OFFRE D'EMPLOI :

- Si vous êtes femme de ménage et/ou demandeuse d'emploi et vous souhaitez obtenir un contrat de travail

Votre repas chaud à domicile !

Pas le temps, pas l'envie de vous confectionner un repas chaud ?

**Alors, n'hésitez plus,
offrez-vous dès maintenant un savoureux repas
quotidien livré chez vous**

Nouveau service : atelier de repassage

Sous la formule TITRES-SERVICE : soit 6,70 € - réduction fiscale = 4,69 € + 1,5 € de frais divers = 6,19 €/l'heure.

Envie de consacrer plus de temps à vos

enfants ou à vos loisirs, confiez-nous le repassage de votre linge.

Pour tous ces services, une seule adresse:



Maison de l'ARC

Rue de l'Institut, 24
4670 BLENGNY
Tél. 04 387 43 64
Fax 04 387 76 18



Ouvre un compte à vue
chez AXA et reçois
ton âge en euros.

Uniquement si tu es âgé de 12 à 25 ans et que tu ouvres un compte à vue pour la première fois entre le 01/04/05 et le 30/06/05.

Règlement disponible dans notre agence ou sur www.axa.be

AXA Banque Pierre HABETS

Rue de Barchon 93B - B-4671 HOUSSE

04/387 50 66



vivre confiant

Remerciements

*Dans le dur destin qui l'a frappé,
il a cheminé courageusement.
Malgré son air souvent blagueur, son cœur
n'a cessé de pleurer les siens.
Il est parti retrouver sa fille,
l'âme en paix...*

La famille vous remercie pour le réconfort apporté lors du décès de

Monsieur Franz FAWÉ

veuf de Madame Marie JOWA
survenu le 22 avril 2005, dans sa 78^e année



*Nous voulons simplement te dire que ton
visage et ton sourire resteront près de nous
sur notre chemin...*



Madame Henriette LONGLE

épouse de Joseph BOLAND
décédée le 6 mai 2005 dans sa 84^e année

La famille vous remercie pour vos marques de sympathie qui l'ont soutenue dans ces moments pénibles.

En souvenir de

Le néerlandais dès la maternelle : un bilan plus que positif

En septembre 2004, l'école communale de Blegny ouvrait une classe d'immersion en néerlandais à mi-temps (15 heures/semaine). Après plusieurs mois de travail, les enseignantes sont très satisfaites. Juf Sophie, l'institutrice qui donne cours en néerlandais est toujours aussi enthousiaste. «*Ils font des progrès étonnants et la classe se déroule dans une atmosphère détendue et agréable*».

Mesdames Chantal et Marie-Paule, qui vérifient que le transfert des concepts est correctement acquis en français, sont également très positives. «*Même des enfants, pour lesquels nous avions quelques appréhensions, nous surprennent par la maturité qu'ils ont acquise et par leur désir d'apprendre*».

L'école communale de Nerem près de Tongres ayant accepté un jumelage, bientôt, les enfants pourront communiquer aussi bien par courrier que par internet. Visites et échanges seront,



bien sûr, des stimulants pour acquérir la langue de nos voisins du nord. Nos «grands» se réjouissent d'apprendre à lire et de rencontrer leurs futurs correspondants.

Les enseignants de première année préparent également activement la rentrée.

L'enseignante francophone se chargera de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture (en français), l'enseignante néerlandophone des mathématiques et de l'éveil. En effet, durant les deux premières années du primaire l'accent sera mis principalement sur l'oral en néerlandais.

Après un investissement important, notre équipe est vivement récompensée en constatant l'enthousiasme toujours grandissant de nos élèves.

Pour tout renseignement :
Ecole communale de Blegny
04 387 42 28 en journée
04 387 45 23 en soirée.

Page d'histoire

Les assurances mutuelles bovines de la contrée visétoise

Beaucoup de cultivateurs de la région visétoise ont assisté au splendide congrès agricole qui s'est tenu le 10 mars dernier à Liège, au local des Métiers et Négoce et à la Concordiat. Ce congrès a réuni plus de cinq cents membres venus de tous les coins de la Province de Liège. Il ont parlé, discuté, travaillé ensemble et dès maintenant, on peut-être convaincu que ce congrès aura plus de résultats pratiques que certains congrès internationaux, où l'on a prononcé de grands discours et assisté à de grands banquets. Nous ne doutons nullement que ce congrès dans notre petit coin, n'ait de bons résultats aussi. On a bien travaillé de ce côté, très bien même. Les hommes dévoués, grâce à Dieu, n'ont pas manqué. N'ayant qu'un but, celui de faire du bien, qu'un désir, être utile au plus grand nombre possible de cultivateurs, ils ont marché d'un pas accéléré, notamment dans le chemin de la mutualité.

C'est Dalhem tout d'abord qui a donné l'élan. Puis ce sont les autres communes qui ont suivi le sillon tracé par les travailleurs du chef-lieu de canton ; successivement des mutuelles bovines se sont fondées dans toutes les communes du canton de Dalhem et dans les communes limitrophes.

On peut dire que chaque commune, chaque hameau de toute la région visétoise, comprend des mutualistes. G. Abraham

REMACLE

3, rue de Fafchamps - 4670 BLEGNY
Tél. 04 387 46 21

MENUISERIE GENERALE

Entreprise enregistrée et agréée

FUNERAILLES

✓ Organisation complète des funérailles

Toutes formalités - Service jour et nuit

✓ Funérariums à Blegny : 79, rue Entre-deux-Villes
Saive : 49, rue Champ du Pihot

Lacroix Jean

Matériaux
Mazout

Rue Lieutenant Jungling, 12 4671 BARCHON
Tél. : 04/387.43.99 - Fax 04/387.72.68

P. HOETERS S.P.R.L.

17A, rue Sur les Heids, 17A 4671 SAIVE
Privé 04 362 57 88 Atelier : 04 387 48 88
Zoning industriel de Barchon

TOUTE MENUISERIE DU BATIMENT

Châssis bois - PVC - Alu - Mini-volet
Portes intérieures - Portes coupe-feu

En cas d'absence : 04 362 81 50

POELERIE QUINCAILLERIE DENOZZ

12, rue de la Station - 4670 BLEGNY TÉL. 04/387 40 18

RAMONAGE CHEMINÉES
ENTRETIEN ET
REGLAGE DE
CHAUDIÈRES
OUTILLAGES METABO



Essence à p. de **259 €**
Technicien agréé



EFEL - SOMY - CINEY
NESTOR MARTIN PEETERS - DOVRE
A partir de **665 €**

ARTICLES MENAGES - CADEAUX

Foyers : à mazout, au gaz, charbon et bois

Pour toujours **MIEUX** vous servir, les pompes sont maintenant équipées du système **BANCONTACT MISTER CASH EXTERIEUR JOUR ET NUIT**

Station URBANO

ÉGALEMENT PRODUITS D'ENTRETIEN POUR CARROSSERIE

Place Sainte-Gertrude, 37 - BLEGNY
Tél. 04 387 75 13 - Fax 04 377 51 70
Ouvert de 6h30 à 18h30

RYAVEC & Fils s.c.

- ASSURANCES
- CREDITS HYPOTHECAIRES

- IMMOBILIER
- GESTIONS



Votre assureur et banquier un seul et même interlocuteur



RYAVEC & Fils s.c.

Rue de la Station, 44 - 4670 BLEGNY

Tél. 04 387 45 41 - Fax 04 387 43 98

e-mail : jeanyves.ryavec@ryavec.be



Un groupe de jeunes espoirs Blegnytois.

C'est ce samedi 23 avril à 11 heures que s'est déroulé la grande finale provinciale des Poussins 1 du basket de Blegny. Celle-ci s'est jouée dans la salle de l'école communale de Cheratte, en terrain neutre. Nos jeunes espoirs Blegnytois étaient très motivés et très nerveux pour ce grand événement. Le match débuta sur les chapeaux de roues, nos jeunes basketteurs se battaient comme des lions encouragés par un public très nombreux et très enthousiaste. Mais les adversaires étaient eux aussi de taille et ils prirent l'avantage assez rapidement. Nos petits espoirs ne se sont jamais découragés et ont donné bien du fil à retordre à l'équipe adverse.



Malheureusement, ils ont du s'incliner par un score de 49-33.

Félicitons tout de même cette merveilleuse équipe et souhaitons-leur une victoire pour l'année prochaine.

A suivre...

RYAVEC Marie-Astrid.

Li Vî Dâlhem - Li cinse Brunix

